

ESSAI SUR LA PRIERE

CONSIDÉRÉE COMME

LA CLEF DU PARADIS

PAR

M. l'abbé Sauveterre

auteur de l'Essai sur le Symbolisme de la Cloche, dans ses rapports et ses harmonies avec la religion

"Oratio justis, clavis est caeli."
S. AUG.

1 volume in-8.....Prix : 75 cts

PRÉFACE

S'il est un fait constant de l'ordre moral, qui ne confirme d'ailleurs que trop l'observation de tous les hommes réfléchis de ce temps, c'est le fait d'un affaiblissement général de la foi parmi les chrétiens de la génération contemporaine. Aussi ne peut-on douter que nous ne traversions à l'heure présente une époque de la durée des siècles, où l'Eglise rencontre des obstacles tels qu'elle n'en rencontra peut-être jamais de semblables à aucun autre âge de son histoire.

Cependant, à raison même de l'étendue et de la gravité du mal, qui rendent le salut si difficile aux chrétiens de ce temps, ceux d'entre eux qui ne se laissent point séduire par la contagion du mauvais exemple n'ont manifestement devant Dieu qu'un plus grand mérite.

On connaît, en effet, la louange que la sainte Ecriture donne à Noé, dont elle dit qu'il sut vivre en toute justice et piété au milieu d'une génération perverse. Ça été aussi la gloire de la vertu de Tobie, dont il est écrit que, dans le temps même où tous les hommes de sa tribu s'en allaient en foule adorer les vaines idoles des nations, ce digne fils des anciens Patriarches ne craignait point de protester seul contre l'universel égarement de la multitude, et de se déclarer hautement le fidèle adorateur du Dieu véritable.

C'est, au reste, en vertu des mêmes principes que le pape saint Grégoire a justement remarqué que les hommes n'accordent généralement point une grande estime à la vertu dont tous les actes s'accomplissent dans la société des gens de bien. Mais il croit être en droit d'affirmer, que s'il est vrai qu'il n'y ait point, en effet, une grande gloire à demeurer bon parmi les bons, on est certainement digne d'une louange bien méritée, quand on persévère à vivre conformément aux règles de la piété dans la société des mauvais. Et il ajoute, que si c'est la marque d'une malice plus qu'ordinaire de n'être point bon, quand on vit parmi les bons, c'est un grand témoignage de vertu de se montrer bon parmi les mauvais.

Dans les temps où la foi n'avait à craindre aucune sorte d'opposition de la part des méchants, et qu'au contraire ses enseignements étaient universellement reconnus pour l'unique règle, sur laquelle on jugeait alors de l'honnêteté de la vie, il pouvait suffire aux chrétiens de ces heureux âges de professer sans éclat l'honneur et les engagements de leur baptême, par les marques les plus humbles et les plus modestes de la piété.

Mais il n'en saurait être ainsi de nos jours, où cette antique foi de nos pères est si audacieusement combattue ou niée par les uns, et si honteusement trahie ou abandonnée par les autres. Un chrétien ne peut plus songer aujourd'hui à se renfermer dans le cercle relativement restreint de sa famille ou de la société particulière à laquelle il appartient; il doit à la noble cause qu'il représente, de s'en déclarer hautement le défenseur et en quelque sorte l'apôtre.

Tous, sans doute, ne sont point appelés à la gloire de défendre la foi par l'autorité du savoir et de la parole, ou par

l'éclat de grandes vertus, qui sont destinées dans les desseins de Dieu à devenir un spectacle au monde.

Un tel privilège n'est généralement réservé qu'à quelques illustres personnalités dont s'honore à si juste titre toute la société chrétienne, mais il appartient surtout aux premiers Pasteurs des Eglises, à qui Dieu a remis plus spécialement le soin de veiller à l'honneur et à la défense de la religion. Et de fait, quand vit-on ces derniers remplis plus dignement que ceux de nos jours un si noble ministère? Quand furent-ils mieux préparés par la science, par l'éloquence, par la vertu, à soutenir glorieusement la violente attaque dont sont l'objet aujourd'hui tout l'ordre ecclésiastique d'abord, et ensuite tous les enseignements et tous les intérêts de la foi?

Cependant, ce serait une regrettable erreur de penser qu'ils suffiront seuls à prévenir les dangers de l'heure présente, et que les simples fidèles n'ont aucune part à prendre à ce solennel et formidable combat qui se trouve engagé entre la société du bien et celle du mal. On va voir, en effet, que ce n'est point de cette sorte qu'en ont jugé nos Pères, et ceux en particulier qui ont été après le Sauveur les premiers fondateurs du Christianisme. Voici ce qu'écrivait le grand Apôtre aux fidèles de la primitive Eglise: "Je vous conjure très instamment, leur disait-il, mes bien aimés frères, par Jésus-Christ notre commun Seigneur, et par la charité du Saint-Esprit qui nous unit si inséparablement les uns aux autres, que vous m'aidiez de vos prières auprès de Dieu, afin qu'il me protège contre les entreprises de ceux qui ont juré ma perte." Le texte grec que la Vulgate traduit ici par ces mots: "Que vous m'aidiez de vos prières", porte littéralement "Que vous combattiez avec moi, en m'aidant de vos prières, ut concertetis in agone mecum orationibus vestris"; ce qui est reconnaître formellement que les Pasteurs ne combattent point seuls les combats de la foi, et que les simples fidèles qui prient, chacun dans son ordre, à l'intention de leurs Pasteurs, soutiennent avec eux les mêmes combats, et en partagent devant Dieu le mérite et l'honneur.

Au reste, on ne doit point s'étonner que l'apôtre saint Paul, dont le crédit auprès de Dieu égalait bien certainement celui de l'Eglise tout entière, qui ressuscitait à son gré les morts, qui venait d'être honoré quelques années auparavant d'une faveur qui ne fut jamais accordée à aucun autre mortel, dont les linges et mêmes simplement les tabliers qui avaient servi à son usage guérissaient par une vertu divine toutes sortes de maladies; que cet homme dont les païens eux-mêmes ne pouvaient se défendre de la persuasion que c'était indubitablement un Dieu descendu sur terre, juge néanmoins nécessaire de solliciter instamment les prières des simples fidèles en faveur de son apostolat, assuré qu'il est que la sécurité et la confiance du Pasteur sont dues aux supplications unanimes de tout le troupeau.

Cependant, l'Apôtre n'entend point que les fidèles songent uniquement à prier à l'intention de leurs Pasteurs, il veut en outre que l'Eglise entière ne cesse de prier pour ceux qui ont été proposés au gouvernement temporel des sociétés humaines; et la raison qu'il donne du devoir où sont les chrétiens de prier pour ceux qui tiennent dans leurs mains les pouvoirs du public, c'est afin d'obtenir, dit-il, que, Dieu les prévenant des lumières et de la force toute-puissante de sa grâce, ils aient surtout à cœur d'assurer aux peuples qu'ils gouvernent, en même temps que l'ordre matériel et moral, le règne de la justice et de l'équité, une juste subordination des droits et des devoirs, la pacification des esprits, la stabilité de toutes les sages institutions, la sécurité de tous les intérêts, en sorte que chacun ait sa part légitime des avantages de la commune patrie, et qu'en particulier il lui soit permis de vivre, sous l'autorité et la protection des lois, en toute liberté de pratiquer les vertus vers lesquelles le portent et sa conscience et sa foi.

Qui ne reconnaîtrait ici ce divin Esprit qui a présidé à la première formation de l'Eglise de Jésus-Christ, qui lui a donné dès ses premiers commence-

ments, et pour ainsi dire dès la première heure de son existence, cet ensemble de règles et de constitutions ecclésiastiques si parfaites, que les siècles n'ont jamais rien eu à y ajouter, desquelles ils n'ont jamais rien eu à retrancher? Qui n'admiraient en particulier, que cette Eglise qui ne faisait à peine que de naître, que les rois et les empereurs et tous les puissants de la terre cherchaient déjà à étouffer dans son berceau, qui était l'objet de la haine et de la violence de la part de tous les pouvoirs humains, dont les enfants étaient poursuivis en tous lieux comme des bêtes fauves, traduits chaque jour devant les tribunaux pour l'unique cause de la religion, condamnés à mort pour leur foi, livrés aux bêtes pour être un divertissement à la multitude; que cette Eglise, disons-nous, dont les maîtres du monde avaient juré l'entière extermination; qu'ils pensaient pouvoir noyer à jamais dans le sang des chrétiens; recevoir tout à coup de ce même Dieu, pour l'amour et la gloire duquel elle est prête à mourir, l'ordre formel de prier en toute patience, et dans un esprit sincère de soumission et de charité, en faveur de ceux qui la persécutent. Elle apprend par là que ce sera désormais pour elle un vrai devoir de conscience, c'est-à-dire de religion, d'offrir à Dieu d'unanimes supplications pour les maîtres, quels qu'ils soient d'ailleurs, à qui Dieu aura confié provisoirement le souverain pouvoir des choses de ce monde; et c'est le grand Apôtre des nations, celui qui a mérité d'être appelé la bouche même du Christ, "os Christi", qui pose à jamais, comme une loi fondamentale du Christianisme, le devoir de prier pour les empereurs, pour les rois, pour les princes, pour tous ceux qui ont été faits dépositaires de la puissance publique, et dont il est souvent à craindre qu'ils l'exercent contrairement à la justice et à l'équité, par le motif surtout qu'ils sont à peu près irresponsables devant les hommes.

C'est en vertu de cette règle apostolique, que l'Eglise chrétienne a constamment prié pour les puissances séculières, durant les trois siècles où elle a souffert patiemment la persécution du glaive; car nous apprenons de saint Ambroise, que lorsque la paix fut enfin accordée à l'Eglise, celle-ci n'eut rien à changer dans sa tradition, mais que tous jours fidèle à la recommandation du grand Apôtre, elle continua de prier, dans le but d'obtenir de Dieu qu'il tournât de telle sorte les volontés des souverains, que les peuples pussent jouir, sous leur autorité, des bienfaits de la paix, et que les chrétiens trouvassent dans chacune des grandes sociétés dont ils seraient membres toute sorte de facilités pour la pratique de la vertu.

En un mot, aussi bien au temps de la paix qu'au temps des persécutions, l'Eglise n'a jamais oublié et n'oubliera jamais de demander à Dieu qu'il éclaire d'une lumière particulière la raison et l'âme des princes, ces, afin qu'ils comprennent que la seule vraie politique des souverains, comme l'unique source de leur pouvoir, consiste surtout à favoriser la vertu, et à assurer une pleine liberté à ceux dont les aspirations les portent plutôt du côté du ciel que vers les intérêts de la terre.

Il est donc une volonté très expresse de Dieu, et c'est même une des lois ordinaires de la Providence, que les chrétiens se fassent tous un devoir de religion de prier à l'intention d'abord de l'Eglise et de ses Pasteurs, à l'intention ensuite de la nation entière à laquelle ils appartiennent, enfin et très spécialement pour les princes et les chefs qui la gouvernent.

Cependant, s'il n'est pas de jour où les besoins et les intérêts de la religion et de patrie ne réclament de telles prières, combien leur nécessité deviendra-t-elle plus pressante encore dans un temps, tel que le nôtre, où la religion est poursuivie par les passions les plus violentes et les plus haineuses, où la patrie humiliée porte dans son propre sein mille causes de dissolution, où tous les Etats, travaillés par d'aveugles ambitions et par les doctrines sociales les plus perverses, deviennent les uns pour les autres une continuelle menace, en un mot, où le monde entier paraît n'être plus qu'un immense volcan dont l'explosion sou-

daine peut couvrir la terre entière de ruines?.....

Ainsi donc, puisqu'il est démontré qu'une des grandes lois qui concourent à l'ordre général du monde, et qui ont leur part d'action dans le gouvernement ordinaire de la Providence, c'est que la prière des membres les plus humbles de la société religieuse devienne le salut et la protection de ceux qui occupent le premier rang ou dans l'Eglise ou dans l'Etat; et si, en conséquence de tels desseins providentiels, il a plu à Dieu de vouloir que la prière des justes serve de défense et comme de rempart à de grandes villes, à des nations entières et au genre humain tout entier; quel est l'homme assez ennemi de lui-même ou de ses semblables qui pourrait songer à réduire autour de lui, par une mutilation quelconque, le nombre de ceux qui prient?

Combien, au contraire, est-il à souhaiter que ceux qui commandent aussi bien que ceux qui obéissent finissent enfin par comprendre que c'est Dieu même qui réclame la puissante médiation de la prière de l'homme, comme si, en effet, il n'était point libre sans elle d'agir à notre égard selon sa clémence, et qu'il entre tout spécialement dans ses desseins que la prière des petits et des pauvres intercède auprès de lui en faveur des puissants et des forts!.....

Que les hommes dont les pensées ne s'élèvent point au-dessus des phénomènes naturels du monde extérieur ne puissent, en effet, concevoir l'existence de telles lois et les conséquences de leur action dans l'ordre général de la Providence, on n'en saurait être étonné, puisque, comme à des sourds ou à des aveugles, il leur manque un sens dont la privation les rend totalement incapables de soupçonner seulement la réalité de ce monde surnaturel que nous révèle la foi. Mais, puisqu'il est encore dans le monde un grand nombre de chrétiens, dont l'âme est toujours ouverte à tous les enseignements de la religion, et la volonté toujours prête à en accomplir les devoirs, combien le secours de leurs prières peut-il devenir avantageux à la religion et à la patrie?..... Car, alors même qu'il entrerait déjà dans les desseins de Dieu de faire éclater ses miséricordes sur ceux qu'il a longtemps affligés, il attend néanmoins qu'ils lui adressent d'humbles supplications, accompagnées de repentir et de larmes, afin qu'ils aient de cette sorte comme une part de mérite dans un acte de clémence qui n'a pour unique cause que son infinie bonté.

Les réflexions qui précèdent nous ont été suggérées comme une réponse à la crainte qu'ont d'abord eue quelques-uns de nos amis, que nous eussions choisi, pour nous adresser au public, une heure peu favorable à la publication d'un nouveau livre. Nous venons de voir, en effet, que les diverses causes de perturbation sociale qui chargent de si sombres nuages les tristes jours que nous traversons, ne sauraient être conjurées ou combattues qu'à l'aide d'unanimes supplications et d'une véritable croisade de prières.

Par conséquent, la prière des vrais chrétiens est visiblement la grande nécessité de l'heure présente et l'unique palladium de la religion et de la patrie. Voilà pourquoi, si les esprits sont présentement peu disposés à s'intéresser à des questions ou à des objets de bibliographie ou de librairie, on jugera peut-être que l'heure pourra paraître moins inopportune, dès qu'il s'agit d'un livre qui a pour but unique d'exhorter les chrétiens à prier.

BEAUTÉS DE LA FOI

OU

Le Bonheur de croire en Jésus Christ

ET

D'APPARTENIR A LA VÉRITABLE EGLISE

PAR

Le R. P. VENTURA

3 vol in 8.....Prix \$4.00